



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-66821>

Département(s) de publication : **41**

Annonce n° **25-66821**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CH Blois Etablissement support du GHT Santé 41

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) à SAINT-AIGNAN-SUR CHER (41)

Description : Le projet concerne la construction d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de 30 places sur le site du Centre Hospitalier de SAINT-AIGNAN-SUR-CHER. Ce nouveau bâtiment sera en lien avec le Centre Hospitalier existant via une galerie de liaison à créer. La surface du projet est d'environ 1 455 m² SDO Le montant prévisionnel des travaux est de 3 888 000 euro(s) HT

Identifiant de la procédure : 47878722-a753-4b0e-9610-7028d34303a4

Identifiant interne : GHT-2025-025

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le concours se déroulera en deux phases : - Une phase candidature permettant au maître d'ouvrage avec l'accord du Pouvoir adjudicateur de

choisir un nombre limité de candidats admis à remettre un projet, en l'occurrence trois candidats. -Une phase projet permettant au maître d'ouvrage avec l'accord du Pouvoir adjudicateur de choisir l'un des projets qui lui seront remis lors du concours sur Esquisse par les candidats sélectionnés (participants au concours). Conformément à l'article R. 2172-2 du Code de la Commande Publique, le concours sera suivi d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R. 2122-6 dudit code, en vue de l'attribution d'un marché public de maître d'oeuvre au lauréat ou à l'un des lauréats du concours. La participation des candidats implique de leur part l'acceptation entière et sans réserve de l'ensemble des pièces du concours. Dans l'hypothèse d'une candidature sous forme de groupement conjoint, après attribution, le pouvoir adjudicateur impose que le mandataire soit solidaire de chacun des membres du groupement, étant précisé que le mandataire du groupement de maîtrise d'oeuvre sera l'architecte

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) à SAINT-AIGNAN-SUR CHER (41)

Description : Le projet concerne la construction d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de 30 places sur le site du Centre Hospitalier de SAINT-AIGNAN-SUR-CHER. Ce nouveau bâtiment sera en lien avec le Centre Hospitalier existant via une galerie de liaison à créer. La surface du projet est d'environ 1 455 m² SDO Le montant prévisionnel des travaux est de 3 888 000 euro(s) HT

Identifiant interne : S-PF-1663006

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1663006>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Au terme du concours de maîtrise d'oeuvre, une prime sera versée à chaque équipe admise à concourir (TROIS) et qui aura remis une offre conforme au règlement de consultation. Le montant de la prime est fixée à 21 000 euro(s) HT (Vingt et un mille euros hors taxes) non révisable, non actualisable. Cette prime pourra être réduite ou supprimée dans les conditions mentionnées dans le règlement de consultation. Elle sera réglée dans un délai maximum de 50 jours à compter de la réception de la demande de paiement par le maître d'ouvrage, sur présentation d'une facture à produire par les concurrent admis à concourir. Pour l'attributaire du marché, elle constituera le premier acompte et sera déduite des honoraires dus au titre du marché de maîtrise d'oeuvre

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1663006>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 17/07/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 22CC10F5-AC3F-D242-BA591B0BD284F458

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : CH Blois Etablissement support du GHT Santé 41

Numéro d'enregistrement : 67424

Adresse postale : mail Pierre Charlot

Ville : Blois Cedex

Code postal : 41016

Subdivision pays (NUTS) : Loir-et-Cher (FRB05)

Pays : France

Point de contact : BRUNEAU Francis

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0254556633

Adresse internet : <http://www.ch-blois.fr>

Profil de l'acheteur : <https://agysoft.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 22CC1112-A166-DFBD-C38A2326FDC1FE4E

Adresse postale : 28, rue de la Bretonnerie

Ville : Orléans

Code postal : 45057

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : 0238775900

Télécopieur : 0238538516

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 22CC1121-FDE8-95E4-030FA1A9C697843F

Adresse postale : 28, rue de la Bretonnerie

Ville : Orléans

Code postal : 45057

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : 0238775900

Télécopieur : 0238538516

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d326b179-a012-4142-815e-e5f65fc47289 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 13/06/2025 à 17:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/06/2025